



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 03 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, les trois avrils à vingt heure 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

### **Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs, Yolande COLLET, Philippe DUPRE, Nicolas DUPRE, Bruno ETIENNE, Geoffrey GUILLAUME, Lilian HUMBERT, Dominique HENCK, Jérôme SOT.

**Absents excusés :** Léo DROUOT, Jérémy GAUDRON, Théo ROUSSEL, Christine GODEFROY.

### **Pouvoirs :**

Mr Dominique HENCK a été nommé secrétaire.

### **2025-19 MODIFICATION ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 MARS 2025**

Une erreur de transcription est à modifier. Les chiffres de dépense et de recette en investissement du compte de gestion sont inversés.

Après modification, Il vous est proposé l'approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 janvier 2025.

Voté pour à l'unanimité.

### **2025-20 VOTE TAXES TFB, TFNB, ET TH**

Comme chaque année lors de préparation budgétaire, il vous est proposé de revoir le taux de la taxe d'habitation pour le bâtie et le non bâti, et la taxe d'habitation.

Rappel des taux 2024

- Taxe foncière bâtie : 24.89
- Taxe foncière non bâtie : 17.61
- Taxe d'habitation : 6.86

A la vue de l'évolution de la base d'imposition prévisionnelle 2025 sur taxe foncier bâtie, passant de 359 920€ à 407 800€ Produisant ainsi une recette supplémentaire de 8 431 euros.

Il est proposé de reconduire les taux 2024 à 2025.

Voté pour à l'unanimité.

## **2025-21 VOTE BUDGET PRIMITIF 2025.**

### **Investissement :**

Dépenses : 132 694.35

Recettes : 132 694.35

### **Fonctionnement :**

Dépenses : 378 900.00

Recettes : 378 900.00

Voté pour à

### **Questions diverses :**

- M. le maire informe le conseil municipal, qu'une réunion publique est organisée par la comcom le lundi 14 avril 2025 à 18h à la salle Voimot. Cette réunion a pour thème le raccordement au réseau d'assainissement.
- M. le maire est alerté de la vétusté du variateur du chauffage de la salle, provoquant régulièrement un surchauffage de la salle.  
Il est proposé et validé le remplacement par thermostat électronique.
- M. le maire est alerté sur la présence de rongeur dans les égouts.  
Il sera réalisé la pose d'un traitement dans les avaloirs.

Clôture de la séance 21H30.